

5046 - Emigration vers un pays musulman malgré le refus de ses parents

La question

Que doit faire une personne voulant quitter le pays des mécréants, si ses parents l'en empêchent ? Lui est-il permis de partir, même s'il doit se séparer de ses parents, étant donné que cette solution constituerait le moindre mal et serait un acte d'obéissance au créateur entraînant la désobéissance à une créature?

La réponse détaillée

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Uthaymine, et il a répondu que si le fils est quelqu'un dont les parents ont besoin (vital) et qu'il est en mesure de pratiquer librement sa religion dans son pays, il lui est permis de rester. Allah le Très Haut sait mieux.